

Prêt hypothécaire à taux fixe

Conditions claires et intérêts stables:
une équation sûre et fiable

Vous recherchez un crédit sur mesure, indépendamment des fluctuations des taux du marché? Notre prêt hypothécaire fixe est la solution idéale pour vous: la Banque Migros vous garantit un budget clair – que vous souhaitiez vous préserver des hausses de taux ou fixer un taux d'intérêt avantageux à long terme.



Jusqu'à 0,15% moins cher

Si votre logement en propriété remplit les critères d'efficacité énergétique, vous profitez de la réduction Éco.



Gratuité fixation du taux

Profitez de nos taux d'intérêt attrayants en fixant vos intérêts jusqu'à 24 mois à l'avance. Dont six mois à l'avance sans frais.



Conditions budgétaires claires

Grâce à la fixation d'un taux d'intérêt attractif sur toute la durée, vous bénéficiez toujours de clarté budgétaire.

Offre

Disponibilité

L'offre est proposée aux particuliers à partir de 18 ans révolus et aux entreprises.

Variantes

Le produit est géré en CHF.

Remboursement

Le montant du remboursement annuel convenu s'élève à 6,7% minimum du prêt hypothécaire de deuxième rang. Il n'est pas possible de procéder à un amortissement plus important que convenu pendant la durée de vie du produit. À l'échéance, vous pouvez décider de prolonger votre prêt hypothécaire, de le convertir en prêt hypothécaire à taux variable ou de le rembourser sans délai de résiliation.

Limites de montant

Au moins CHF 100 000 par prêt hypothécaire à taux fixe; au maximum 80% de la valeur vénale pour les logements à usage propre; cette limite peut différer pour d'autres types d'objets.

Durée

Entre 2 ans au minimum et 10 ans au maximum.

Taux d'intérêt (particuliers)

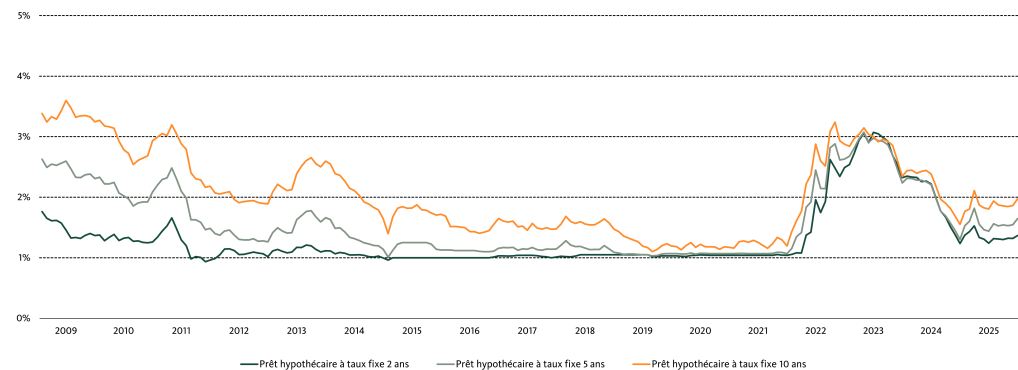
Les intérêts sont débités semestriellement au 30 juin et au 31 décembre, selon l'usage suisse.

Frais principaux

Frais de dossier

Prêts et limites, ouverture	gratuit
Prêts et limites, gestion	gratuit
Modification contrat de crédit	CHF 200
Modification convention de produit	CHF 100
Fin de la relation de crédit	CHF 400

Développement des taux d'intérêt depuis 2009



Informations pratiques

Conseils pratiques

- Les conditions du prêt hypothécaire à taux fixe peuvent être fixées jusqu'à 24 mois à l'avance.
- Particuliers: un amortissement par le biais du compte de prévoyance diminue la charge d'impôts (amortissement indirect).
- L'échelonnement des durées lors de la prolongation permet de diminuer le risque de forte hausse des coûts du capital.

Examinez aussi notre
prêt hypothécaire SARON

banquemigros.ch/pret-hypothecaire-saron

Le présent document fournit un aperçu des informations produit les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».